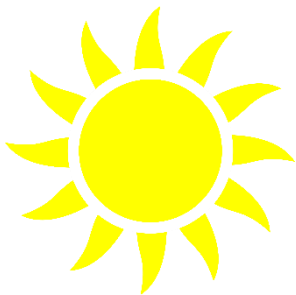




# Bulletin Municipal

« Le P'tit Montcheub' »



*Huppe fasciée*

N°39 – Avril 2025

*(Imprimé par la Mairie de Montchevrier)*

# Mairie de Montchevrier

10 rue de la mairie

36140 MONTCHEVRIER

Tel : 02.54.06.35.15

Mail : [commune.montchevrier@orange.fr](mailto:commune.montchevrier@orange.fr)

Site internet : [www.montchevrier.fr](http://www.montchevrier.fr)

## Horaires d'ouverture :

### Mairie :

**Lundi, Mardi, jeudi** de 8h à 12h et de 14h à 18h

**Vendredi** de 8h à 12h et de 14h à 17h

**Mercredi et samedi** de 8h à 12h.

### Agence Postale :

Du lundi au samedi de 8h30 à 11h30

***La mairie sera exceptionnellement fermée le lundi 12 et le mardi 13 mai pour cause de formations***

*Le Maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous.*

*Un ordinateur en libre-service est à la disposition des habitants de la commune pour l'accès à Internet ou pour l'impression de documents.*

## Le Mot du Maire

La fin du premier trimestre a été marquée par un incident rare : une coupure totale de l'approvisionnement en eau de plusieurs communes dont Montchevrier. Le Syndicat des eaux de l'Auzon a réagi très rapidement et l'information pour faire face à cet événement a circulé dès que les consignes officielles étaient disponibles. Je tiens à remercier toutes les personnes qui se sont mobilisées à cette occasion, conseillers municipaux, employés communaux et bénévoles. Il n'en reste pas moins que ces circonstances doivent nous conduire à mettre au point un système d'information le plus rapide et le plus fiable possible. C'est pourquoi vous trouverez dans ce bulletin une fiche que vous pourrez renvoyer à la mairie avec vos coordonnées. Cette démarche n'a évidemment pas un caractère obligatoire et les coordonnées fournies resteront internes à la mairie sans aucune communication extérieure.

Le conseil municipal a procédé le 14 avril au vote du dernier budget de la mandature. Le compte financier unique pour l'année 2024 fait apparaître des finances saines qui permettront encore d'assurer des investissements conséquents en 2025. L'année 2025 verra se concrétiser des investissements reportés de 2024 pour cause d'intempéries, comme l'aménagement autour de la salle des fêtes et des travaux d'entretien de la voirie, ou nouveaux comme le remplacement des panneaux indicateurs et les aménagements de sécurité. Les toilettes publiques sont désormais ouvertes et accessibles à tous.

Les activités culturelles ou festives ont été denses au premier trimestre avec deux représentations théâtrales et un karaoké qui ont accueilli un public important. Elles vont se poursuivre au second semestre avec notamment un concert de chansons françaises et un spectacle de danse moderne à la salle des fêtes.

**Le Maire, Maurice DESRIERS**

Les mauvaises conditions climatiques ont encore retardé certains travaux d'entretien de la voirie prévus de longue date (curage de fossés notamment). Les employés communaux ont posé les panneaux d'interdiction de circulation aux véhicules de plus de 3,5 tonnes sur la route de l'Étang borgne comme cela a été annoncé dans le précédent bulletin. Ce dossier est dans les mains de la Direction départementale des territoires.

### **Les décisions du Conseil Municipal**

Comme suite à l'orientation prise de procéder à l'amélioration thermique des logements communaux, le Conseil municipal a décidé l'installation de pompes à chaleur sur les logements du 3 et du 14 rue Saint Martial. Un remplacement des portes et des fenêtres va également intervenir sur les logements de l'ancien presbytère, du 2, du 3 et du 14 rue Saint Martial. Ces décisions se traduiront dans le budget 2025 et ont fait l'objet de demandes de subventions. Une demande de subvention a également été faite pour l'aménagement extérieur de la salle des fêtes. A signaler que les bâtiments communaux sont désormais connectés à la fibre et que dans ce cadre la salle des fêtes dispose maintenant d'un accès Internet.

### **Le Budget communal pour 2025**

La réunion budgétaire s'est tenue le 14 avril avec à l'ordre du jour le vote du compte financier unique (fusion des anciens comptes administratif et de gestion) pour 2024 et du budget primitif pour 2025. A noter que pour des raisons de simplification de la gestion, à partir de 2025 le budget du commerce sera inclus dans le budget principal. Le seul budget annexe sera donc celui de l'assainissement.

**Le compte financier unique (CFU) de 2024** fait apparaître pour la section de fonctionnement un excédent de 142 717 euros. Ajouté à l'excédent antérieur cumulé, cette section dégage un nouvel excédent cumulé de 649 982 euros sur lequel 161 406 euros seront affectés au financement du déficit d'investissement. Pour la section d'investissement les dépenses se sont élevées à 160 336 euros. Les principales dépenses ont porté sur les travaux de voirie (réfection de la VC10S3), la reconstruction des toilettes publiques, l'achat d'une faucheuse d'accotement et le remplacement de la centrale de commande des cloches. Les recettes se sont

élevées à 288 809 euros, assurées essentiellement par le fonds de compensation de la TVA (récupération de la TVA sur les travaux des années antérieures) et par les diverses aides accordées par l'État, le département (FAR) et la région en lien avec les travaux réalisés en partie les années précédentes. La section d'investissement est donc excédentaire en 2024 pour un montant de 128 473 euros, montant ajouté au déficit cumulé antérieur qui aboutit à un nouveau déficit cumulé de 129 175 euros. Il sera compensé par les restes à réaliser et le prélèvement sur l'excédent de fonctionnement. Pour 2025 **le Conseil a décidé de maintenir les taux des taxes** au niveau de l'an dernier soit 30,76 % pour la taxe sur le foncier bâti, 38,28 % pour le foncier non bâti, 24,48 % pour la taxe d'habitation (résidences secondaires), et 23,18 % pour la cotisation foncière des entreprises. La Communauté de communes a également maintenu les taux de ses taxes additionnelles à respectivement 2,47 %, 6,77 %, 3,00 % et 3,02 %. A noter toutefois que les bases d'imposition de ces différentes taxes qui sont fixées par l'État vont augmenter de 1,7 % pour la taxe sur le foncier non bâti et de 3,1 % pour la taxe sur le foncier bâti.

**Le budget 2025** de la commune s'équilibre en recettes et dépenses pour la section de fonctionnement à 1 024 843 euros et pour la section d'investissement à 487 417 euros.

**En investissement** un montant de 71 334 euros concerne des dépenses engagées en 2024 et non réalisées au cours de cette dernière année (aménagement des abords de la salle des fêtes et fin des travaux de réfection des toilettes publiques). Les dépenses nouvelles se montent à 285 408 euros. Elles concernent des travaux déjà chiffrés et votés par le Conseil comme les travaux d'amélioration énergétique des logements communaux pour un montant de 67 185 euros ou la réfection de la VC 219 pour un montant de 29 066 euros. Pour d'autres projets, des devis ont été demandés et seront votés dans les semaines à venir. Cela concerne le remplacement des panneaux de signalisation sur les voies communales, l'acquisition de panneaux pédagogiques et certaines signalisations au sol, des travaux de voirie à définir ou l'acquisition de matériels. Pour toutes les dépenses envisagées, des subventions sont ou vont être demandées et des arbitrages seront faits en fonction des possibilités de financement. D'ores et déjà le

département a accordé à la commune dans le cadre du FAR une subvention de 16 259 euros pour l'aménagement de la salle des fêtes et la réfection de la VC 219.

**Le compte financier unique de l'assainissement** de la commune pour 2024 fait apparaître un excédent d'exploitation cumulé de 9 640 euros et un excédent d'investissement cumulé de 12 863 euros. Pour 2025, le budget assainissement s'équilibre à 14 192 euros en exploitation et 14 635 euros en investissement.

## Retour sur les événements du premier trimestre



Avant les travaux



Après les travaux

**Les toilettes publiques sont désormais terminées et accessibles à tous,** y compris aux personnes à mobilité réduite.

Les employés communaux feront tout pour maintenir ces lieux en bon état et nous comptons sur la responsabilité de chacun pour y contribuer.

Tous les habitants de la commune ont été affectés par **la coupure d'eau** qui est intervenue entre le 26 et le 30 mars. La mairie a été informée de ce qui se passait le mercredi 26 à 18 heures. Dès le jeudi matin, tout a été mis en œuvre pour informer la population sur la conduite à tenir et sur les mesures qui allaient être prises, notamment par distribution sur toute la commune de notes d'information. Comme dans toute situation de ce genre qui nécessite d'agir dans l'urgence, il a pu y avoir des incompréhensions (notamment sur le nombre de bouteilles à distribuer) mais la mobilisation de tous a été à la hauteur. La distribution de bouteilles d'eau a été assurée par les employés communaux assistés de conseillers et de bénévoles. Le coût de ces bouteilles devrait être supporté par les communes concernées. L'origine de l'événement a été une panne de la pompe à la station de Millançay. Elle a été remplacée le plus rapidement possible avec quelques difficultés techniques. A court terme, une deuxième pompe devrait être installée qui va nécessiter des travaux a priori sans impact sur

l'approvisionnement en eau. Compte tenu des investissements qui ont été nécessaires pour cette intervention et de ceux, inévitables, pour éviter une nouvelle panne, il est très probable que le prix de l'eau devra être revu à la hausse dans les années à venir. Chacun doit donc se mobiliser pour l'économiser.

Afin de faire face à tout événement imprévu de ce type, le Conseil municipal propose que la mairie collecte les coordonnées de la population pour permettre une éventuelle communication urgente. Une fiche est annexée à ce bulletin. Chacun est libre d'y répondre ou non avec les coordonnées qu'il souhaite.

Pour revenir à des événements plus conviviaux, deux séances théâtrales ont eu lieu à la salle des fêtes. Les Troubadours de Chavin ont présenté le 22 février la pièce « Tout le plaisir est pour nous » avec le succès habituel. Le 21 mars, la troupe de l'Amicale de la vallée de la Vauvre présentait une pièce écrite par eux « Secrets de famille » qui a aussi attiré un public nombreux. Et avant cela, sous l'égide du Comité loisirs et culture, l'ensemble des associations de la commune s'étaient groupées pour organiser un karaoké où petits et grands ont pu montrer leurs talents de chanteurs.

**Et n'oubliez pas de vous inscrire au concours des maisons fleuries avant le 6 juin**



## Informations

**Une permanence des impôts** se tiendra à la Maison des services à Aigurande le lundi 12 mai de 9h30 à 12h15 et de 14h00 à 16h15.

**Les inscriptions pour la rentrée de septembre 2025, à l'école maternelle, pour les enfants nés en 2022 et 2023 (janvier à juin), seront prises à LA MAIRIE D'AIGURANDE du 05 au 24 mai 2025**

**Se munir de :**

- ☑ Livret de famille,
- ☑ Carnet de santé ou photocopies des vaccinations
- ☑ Certificat d'aptitude à la vie scolaire, délivré par le médecin (pour les enfants de 2023 seulement)



**8 mai :** Célébration de la fin de la guerre 1939-1945 : Rendez-vous pour une cérémonie au monument aux morts à 10 h 30.

**Et le deuxième trimestre s'annonce encore riche en événements :**



**BATTLE DE DANSE**

24 mai 2025 à 16h  
**ENTRÉE PRIX LIBRE**  
salle des fêtes de Montchevrier

Battle all style : Tous styles de danse !  
Catégories : *Chrysalis* 10-18 ans  
*Révélation* 18-99 ans

**Vous pouvez GAGNER :** 80€, un cours particulier, un accès à des événements...

Le même jour à 14h30 : spectacle de la Compagnie Vive Voie. Après le battle, restez à une soirée dansante avec l'asso.

Participants : Entrée à 3€, réservation par mail.  
Spectateurs : Entrée libre.

Compagnie Vive Voie



**Nature Peinture**  
L'émission en direct sur scène

Un **SPECTACLE** présenté par la Cie Vive Voie

Suivi d'un **BATTLE DE DANSE** et d'une **SOIRÉE DANSANTE**

Buvette sur place  
Détails sur le site et les réseaux

**Salle des fêtes de Montchevrier**  
**Samedi 24 Mai à 14h30**

Accueil du public à 14h  
Tarif : 7€ pour les 12 ans et +  
Prix libre pour les adhérents

Réservation :  
06 32 38 25 82 ou  
vivevoie@ntymail.com

Toutes les informations sur le site :  
www.compagnie-vivevoie.fr

le samedi 24 mai :  
un spectacle de la  
Compagnie Vive  
Voie



**MONTCHEVRIER**  
**SOIRÉE**  
**au STADE**

**SAMEDI 31 MAI 2025**  
A PARTIR DE 19H

**Organisée par l'Amicale des Jeunes**

RÉSERVATIONS ET RENSEIGNEMENTS AVANT LE 24 MAI  
AU 06.69.19.36.83  
OU 06.98.63.05.11

**REPAS 15 EUROS**  
APÉRITIF ET VIN ROUGE COMPRIS

ENTRÉES  
OMELETTE NATURE OU JAMBON  
SALADE FROMAGE  
DESSERT

**MENU ENFANT 7 EUROS**  
JUSQU'À 12 ANS

ENTRÉE  
OMELETTE NATURE OU RÔTI DE PORC  
CHIPS  
DESSERT

**BUVETTE**  
I.P.N.S. Ne pas jeter sur la voie publique

le samedi 31 mai :  
soirée de l'Amicale des  
jeunes au stade avec  
omelette

le samedi 14 juin : un  
concert de chanson  
française avec  
Govrache



LIMOUZART PRÉSENTE

**Peut mieux faire !**

**GOVRACHE**  
EN CONCERT

**MONTCHEVRIER**  
(Indre - 36140)  
Salle des Fêtes

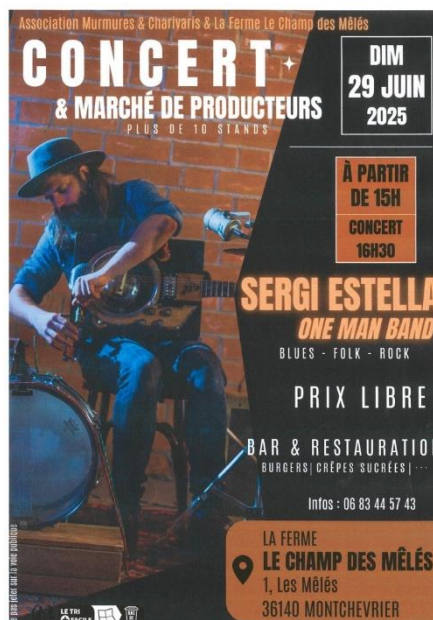
**SAMEDI 14 JUIN 2025**  
21H00 - 10 EUROS

Billets en vente à la mairie de Montchevrier,  
à la Brocante du Vendredi à Argurande ou en ligne

Petite restauration sur place - Buvette

DES BANCs DE L'ÉCOLE À LA SCÈNE

Dimanche 29 juin ;  
Concert et marché  
de producteurs du  
Champ des mêlés



Association Murmures & Charivaris & La Ferme Le Champ des Mêlés

**CONCERT**  
& MARCHÉ DE PRODUCTEURS  
PLUS DE 10 STANDS

**DIM 29 JUIN 2025**

À PARTIR DE 15H  
CONCERT 16H30

**SERGI ESTELLA**  
**ONE MAN BAND**  
BLUES - FOLK - ROCK

PRIX LIBRE

BAR & RESTAURATION  
BURGERS | CRÊPES SUCRÉES | ...

Infos : 06 83 44 57 43

LA FERME  
**LE CHAMP DES MÊLÉS**  
1, Les Mêlés  
36140 MONTCHEVRIER

le week-end des  
5 et 6 juillet ; fête  
de la Saint  
Martial.

Les catastrophes naturelles ou technologiques concernent l'ensemble de la population et peuvent affecter chacun d'entre nous.

Face aux risques majeurs, la préparation aux crises est une responsabilité partagée entre les pouvoirs publics et chaque citoyen.

Ce guide vous aidera à identifier les risques autour de vous, à organiser votre autonomie durant cette phase critique, à vous protéger et protéger vos proches en situation d'urgence.

Julien MARION

Directeur général de la sécurité civile et de la gestion des crises



Pour vous apporter les informations fiables et utiles sur les risques identifiés dans votre environnement, de nombreuses sources officielles existent :

- ▶ Sur internet : [www.georisques.gouv.fr](http://www.georisques.gouv.fr)
- ▶ Auprès de votre mairie : Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM)
- ▶ Auprès de votre préfecture : Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM)
- ▶ Les sites et réseaux sociaux des services de l'État

Reportez ci-dessous les risques et comportements adaptés à partir de la liste au verso :

▶ Risque : \_\_\_\_\_  
 ▶ Comportement : \_\_\_\_\_  
  
 ▶ Risque : \_\_\_\_\_  
 ▶ Comportement : \_\_\_\_\_  
  
 ▶ Risque : \_\_\_\_\_  
 ▶ Comportement : \_\_\_\_\_  
  
 ▶ Risque : \_\_\_\_\_  
 ▶ Comportement : \_\_\_\_\_

En cas d'évacuation, le lieu de regroupement est :

**Préparez un kit d'urgence** contenant de quoi vivre pendant 3 jours. Il vous permettra d'être autonome en cas d'évacuation ou de mise à l'abri dans votre domicile.

Voici la liste des objets et équipements essentiels à mettre dans ce kit d'urgence, qui doit rester facilement accessible.

- Constituez-le sans attendre et vérifiez régulièrement son contenu.
- Une radio à piles (avec piles de rechange)
  - Des médicaments
  - Une trousse de premiers secours (alcool, pansements, compresses...)
  - Des outils de base (couteau multifonction, ouvre-boîte...)
  - De la nourriture non périssable et ne nécessitant pas de cuisson (conserves, petits pots de bébé)
  - Des vêtements chauds et une couverture de survie
  - Une lampe torche (avec des piles de rechange, bougies, briquet)
  - Un chargeur de téléphone portable
  - Ses lunettes de vue
  - De l'argent liquide
  - De l'eau potable en quantité (6 litres par personne)
  - Des photocopies des documents essentiels dans une pochette étanche
  - Le double des clés de la maison et de la voiture
  - Des jeux pour occuper le temps

Placez le kit d'urgence dans un endroit facile d'accès et partagez sa localisation avec vos proches :

Pendant la crise, je suis l'évolution de la situation.

**Les vigilances météo**

Je surveille l'évolution des vigilances : <https://vigilance.meteofrance.fr> <https://www.vigicrues.gouv.fr>

En situation orange ou rouge, des conseils élaborés par les pouvoirs publics sont indiqués sur la carte et dans les bulletins de vigilance. Ils sont simples, adaptés à chaque phénomène et faciles à adopter.

**L'alerte des populations**

En cas de risque vital, les autorités peuvent activer :

**FR Alert** qui diffuse un message d'alerte avec les consignes associées directement sur les téléphones portables. Pas d'inscription ni de téléchargement pour recevoir le message d'alerte.

Les sirènes SAIP qui déclenchent un signal sonore de 3 fois 1 minute et 41 secondes.

Il faut alors :



Les médias publics et les réseaux sociaux des services de l'État, Radio France et France Télévisions seront les relais des autorités en situation d'urgence pour communiquer avec la population.

Respectez les consignes officielles, vous participerez à votre sécurité et soutiendrez l'action des secours !

**Relevez les stations près de chez vous :**

|              |    |
|--------------|----|
| France Inter | FM |
| France Bleu  | FM |
| France Info  | FM |

# Cap vers l'emploi

## une dynamique au plus près des territoires

**Job dating**

- ✓ mardi 03 juin 2025
- ✓ 14H00 À 17H00
- ✓ MAISON DE L'EXPRESSION ET DES LOISIRS  
3 AVENUE DE L'EUROPE  
36140 AIGURANDE

Pensez à votre CV !

Logo: COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA MARCHÉ BERCHONNOISE

Logos: PRÉFET DE L'INDRE, CCI INDRE, MIA Métiers Artisans, REPUBLIQUE FRANÇAISE, France Travail



Suite à l'importante coupure d'eau qui s'est produite entre le 26 et le 30 mars, les services de la commune ont été amenés à communiquer avec la population. Si la mairie dispose des coordonnées de personnes qui ont souhaité s'inscrire sur le fichier des personnes à contacter en cas d'événements climatiques par exemple, cette liste est très partielle.

Afin de faire face à tout événement important qui nécessiterait une information rapide de la population, le Conseil municipal propose de collecter les coordonnées de la population de la commune.

**La liste ainsi constituée restera confidentielle à usage interne de la mairie et chacun est libre de fournir ou non ses coordonnées.**

\*\*\*\*\*

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse postale complète (numéro et nom de rue ou lieudit) :

.....

.....

Numéro de téléphone fixe : .....

Numéro de téléphone portable : .....

Adresse mail : .....

Merci de retourner cette fiche à la mairie

– soit par courrier postal à l'adresse suivante : Mairie de Montchevrier,  
10 rue de la Mairie, 36140 Montchevrier

– soit par mail à l'adresse suivante : [commune.montchevrier @orange.fr](mailto:commune.montchevrier@orange.fr)